

**Union démocratique du centre
(UDC)**

Rapport annuel

2011



Table des matières

Avant-propos	3
I. BILAN DES RÉSULTATS	4
1. Rétrospective des événements de l'année 2011	4
Session de printemps 2011 (28 février au 18 mars 2011)	5
Session spéciale 2011 (11 avril – 14 avril)	9
Session d'été 2011 (30 mai au 17 juin 2011)	12
Session d'automne 2011 (12 septembre – 30 septembre 2011)	20
Session d'hiver 2011 (5 décembre au 23 décembre 2011)	26
2. Femmes UDC Suisse	29
3. Interventions du groupe parlementaire UDC	30
4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation	31
5. Documents de fond de l'UDC	34
6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse	35
7. Internet	36
II. ORGANES DU PARTI	37
1. Assemblées des délégués	37
2. Comité central	38
3. Comité directeur	41
4. Direction du parti	42
5. Secrétariat général	43
6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale	44
III. VOTATIONS FÉDÉRALES 2011	46
IV. ÉLECTIONS AU CONSEIL FÉDÉRAL	47
V. L'UDC LORS DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES	48
VI. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX	49
VII. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE	50

Avant-propos

L'année électorale 2011 a été décevante dans la perspective de l'objectif principal: l'UDC n'a pas réussi à conserver ses positions lors des élections fédérales du 23 octobre. Sa part aux suffrages a reculé de 2,3% pour se fixer à 26,6%. L'UDC reste certes de loin le premier parti de Suisse par le nombre de ses électeurs, mais la première session parlementaire de la législature a déjà révélé que, désormais, une majorité de centre-gauche donne le ton dans les questions politiques importantes. Aussi, l'UDC n'a-t-elle pas réussi en décembre à gagner un deuxième siège au gouvernement national.

Le travail politique a cependant pris un tour plus réjouissant dans divers thèmes concrets. En été 2011, la récolte de signatures pour l'élection du Conseil fédéral par la peuple s'est terminée avec succès. Lancée en juillet 2011, l'initiative populaire "contre l'immigration de masse" avait déjà recueilli plus de 100 000 signatures avant la fin de l'année. L'année 2011 était aussi marquée par les discussions concernant l'application correcte de l'initiative sur le renvoi que le peuple et les cantons ont acceptée. Des événements étrangers ont placé au centre de l'intérêt public la politique énergétique et la politique économique dans le contexte à la surévaluation du franc suisse causée par la crise financière et d'endettement en Europe et aux Etats-Unis.

Onze grandes conférences de presse, de nombreux points de presse après des séances et décisions, 52 réponses à des procédures de consultation ainsi que plus de 200 communiqués et éditoriaux témoignent d'un travail thématique intense. Les réunions des organes du groupe parlementaire et du parti ont aussi connu une cadence particulièrement élevée en 2011. L'orientation prise par le travail politique indique que la liberté et l'indépendance, les droits populaires et la prospérité du pays sont de plus en plus sous pression. L'UDC se bat sur tous les fronts pour les acquis exceptionnels de notre pays, pour une Suisse libre dans laquelle il fait bon vivre. Ce combat se poursuivra sans relâche en 2012. Nous tous, nous devons y participer.



Martin Baltisser
Secrétaire général

I. BILAN DES RÉSULTATS

1. Rétrospective des événements de l'année 2011

JANVIER

7 et 8 janvier 2011: les cadres de l'UDC Suisse se réunissent pour leur traditionnel séminaire à Horn (TG). Des parlementaires nationaux, des représentants des UDC cantonales ainsi que des conseillers aux Etats et des juges ont débattu en compagnie d'experts invités de "**La signification de la liberté**". La tendance de notre époque est plutôt à la multiplication des régulations qu'à la sauvegarde de la liberté. L'UDC, le plus grand parti politique de Suisse, est restreinte dans sa liberté d'opinion et de réunion, les fumeurs sont bannis avec enthousiasme de tous les lieux publics, la liberté des usagers de la route est sans cesse réduite et même dans l'instruction publique l'Etat saisit toutes les occasions pour mettre sous tutelle les citoyennes et les citoyens.

Assemblée des délégués à Emmenbrücke (LU) du 15 janvier 2011

Liberté et responsabilité individuelle

Les **valeurs fondamentales** que sont **la liberté et la responsabilité individuelle** étaient au cœur de la première assemblée des délégués de l'année électorale 2011. Or, ces valeurs sont de plus en plus minées, par exemple par la politique Schengen du Conseil fédéral ou par l'initiative socialiste sur les armes qui menace la sécurité des citoyens. Ce dernier projet sera soumis au vote du peuple le 13 février 2011.

L'initiative populaire socialiste "Protection contre la violence des armes" exige du Conseil fédéral des prescriptions détaillées sur l'acquisition, la possession, le port, l'utilisation et le transfert d'armes, d'accessoires d'armes et de munitions. Les membres de l'armée n'auraient plus le droit d'emporter leur arme personnelle à domicile et ne pourraient plus l'acheter au moment de quitter l'armée. L'objectif de cette initiative est clair: une fois de plus la gauche veut mettre sous tutelle des citoyens responsables. Or, le problème, ce ne sont pas les armes, mais les personnes qui s'en servent abusivement et la criminalité qui sévit en Suisse.

Avec une seule voix d'opposition et sans abstention, **les délégués ont décidé de recommander le rejet** de cette initiative.

Point de Presse de l'UDC du 16 janvier 2011



"LE CONSEILLER NATIONAL THOMAS MÜLLER ADHÈRE À L'UDC"

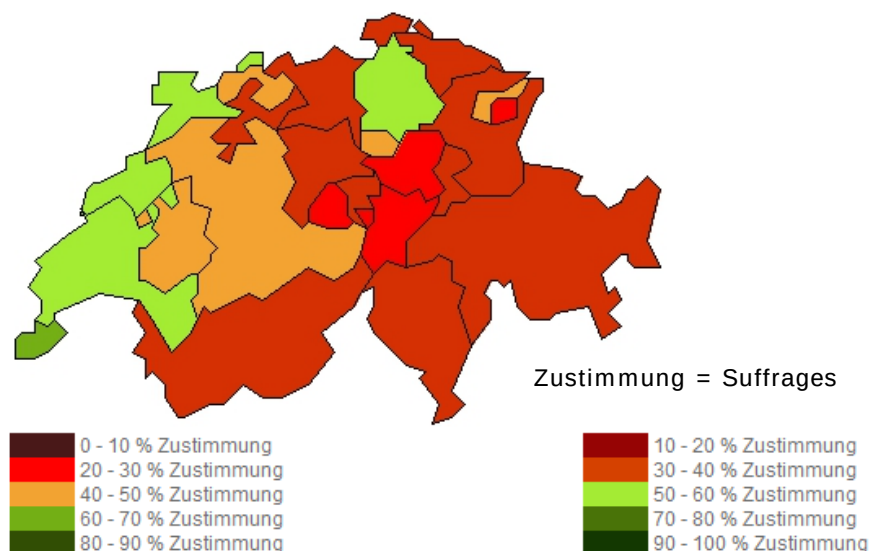
Le conseiller national Thomas Müller (SG) a annoncé son adhésion à l'UDC en présence de Toni Brunner, président de l'UDC Suisse. Thomas Müller est persuadé qu'il pourra mieux faire valoir dans les rangs de l'UDC son engagement pour des conditions-cadres favorables à l'économie et pour la liberté personnelle des citoyennes et des citoyens. L'UDC se réjouit d'accueillir un parlementaire aussi compétent.

Votation fédérale du 13 février 2011

Initiative populaire fédérale "Protection contre la violence des armes"

Les citoyennes et citoyens suisses ont clairement rejeté (56,3% contre 43,7%) cette initiative populaire. Une nette majorité des cantons s'est également prononcée contre ce projet.

Initiative **"Protection contre la violence des armes"**



Dans le canton de Berne, il s'agissait d'élire le successeur de l'ancienne **conseillère aux Etats** et nouvelle conseillère fédérale Simonetta Sommaruga. Adrian Amstutz dépasse ses concurrents Ursula Wyss (PS), Christa Markwalder (PLR) et Marc Josef (PEP), mais n'obtient pas la majorité absolue.

Elections également dans le canton **d'Appenzell Rhodes-Extérieures** où le peuple élisait son Conseil d'Etat. L'UDC occupe désormais le siège de président du gouvernement avec Hans Diem qui est le premier démocrate du centre à accéder à ce poste jusqu'ici réservé au PLR. Le conseiller d'Etat Köbi Frei parvient également à se faire réélire.

Conférence de presse de l'UDC du 21 février 2011

Pour une agriculture productrice

L'UDC combattra par référendum tous les accords avec l'UE qui risquent de sacrifier l'agriculture suisse. Le Conseil fédéral est invité à ne pas définir de mandat de négociation.

L'UDC fait clairement comprendre à sa conférence de presse qu'elle soutient sans discuter l'agriculture productrice. Elle combat donc l'adaptation du système des paiements directs proposée par le Conseil fédéral. L'abandon du contingentement laitier est un pur désastre pour la majorité des familles paysannes. L'UDC exige que l'on donne aux Producteurs suisses de lait (PSL), organisation faîtière des agriculteurs produisant du lait, la chance d'assumer la responsabilité de la quantité de lait produite en Suisse.

Session de printemps 2011 (28 février au 18 mars 2011)

Durant la **première semaine de la session**, le Conseil national a approuvé après le Conseil des Etats les crédits-cadres pour l'aide au développement en les augmentant de 640 millions de francs. L'aide suisse au développement devrait ainsi passer d'ici à 2015 à 0,5% du revenu national brut. Suivant en cela le Conseil des Etats, la Grande Chambre a également ouvert des crédits pour les mesures de sauvetage du FMI. Le Conseil national n'a approuvé que de justesse (22 voix contre 20) l'initiative parlementaire "Un enfant, une allocation". Ainsi, les indépendants recevront également des allocations pour enfants et payeront des cotisations à cet effet. Comme le Conseil national avant lui, le Conseil des Etats a rejeté la révision de la LAAcc. Rien ne justifie en effet une réforme de cette envergure. Dans la question des prix administrés des livres, le Conseil des Etats a suivi le Conseil national en décidant que les prix des livres doivent être réglementés aussi bien dans les librairies que dans la vente sur internet. Le Conseil national a éliminé les dernières divergences concernant la 6^e révision de l'AI. L'objectif de cette réforme est de réduire d'environ 500 millions de francs par an le déficit de l'AI.

Durant la **deuxième semaine de la session**, le Conseil national a décidé contre la volonté de l'UDC de verser une contribution de 1,148 milliard de francs à l'assainissement de la caisse de pension des CFF. Deuxième conseil en la matière, le Conseil des Etats a approuvé une révision de la loi sur le CO₂ qui servira de contreprojet indirect à l'initiative anti-4x4. D'ici à 2015, les voitures nouvellement immatriculées ne devront émettre en moyenne que 130 grammes de CO₂ par kilomètre. A titre de contreprojet indirect à l'initiative sur le climat, le Conseil des Etats a décidé que la Suisse doit réduire ses émissions de CO₂ de 20% d'ici à 2020, et cela par des mesures prises à l'intérieur du pays. La Petite Chambre souhaite à cet effet donner au Conseil fédéral la compétence de prélever une taxe CO₂ sur l'essence et le diesel. En outre, le Conseil des Etats entend uniformiser la pratique d'intégration des étrangers. Contrairement au Conseil national, il ne veut pas régler ce domaine dans une loi-cadre sur l'intégration, mais dans la loi sur les étrangers.

Durant la **troisième semaine de la session**, le Conseil national a suivi dans une large mesure les propositions du Conseil fédéral concernant la réforme ferroviaire 2 et il a finalement approuvé ce projet par 162 voix contre 1. Le Conseil des Etats a rejeté l'initiative populaire "Sécurité du logement à la retraite" de l'APF, mais lui a opposé un contreprojet indirect qui supprime l'imposition de la valeur locative tout en restreignant les déductions fiscales. Conseil prioritaire en la matière, le Conseil des Etats a prolongé l'engagement Swisscoy jusqu'à fin 2014 et donné au Conseil fédéral la compétence d'augmenter l'effectif de cette troupe. Le débat urgent demandé par l'UDC sur la situation en Afrique du Nord et les flux migratoires qu'elle provoque a eu lieu au Conseil national. Le Conseil national a ensuite débattu de la distribution de 112 millions de francs supplémentaires dans le cadre de la NPF. A la surprise de beaucoup, il a accordé la totalité de ces fonds aux cantons ayant de grandes villes. Le Conseil des Etats a refusé de supprimer l'interdiction des courses automobiles en circuit. Trois autres interventions dans ce sens sont pendantes au Conseil national. Le Conseil national a décidé de recommander au peuple le rejet de l'initiative populaire "Six semaines de vacances pour tous". Le Conseil des Etats a renvoyé à sa CER la motion Aebi qui demande un retour au contingentement laitier. Il en a fait autant pour une motion qui réclame une segmentation du marché laitier et une rapide élimination de la "montagne de beurre". Le premier paquet de mesures concernant la 6^e révision de l'AI a été approuvé dans le sens voulu par l'UDC.

Au début de l'année, l'UDC Suisse a publié deux annonces pour attirer l'attention sur les dysfonctionnements de l'UE et les charges excessives pesant sur les contribuables.

Voici ce que nous devons à la gauche et aux partis du centre:

4 milliards de francs d'impôts, de redevances et de taxes supplémentaires depuis le début de l'année!

- Depuis le 1^{er} janvier 2011 l'Etat tire presque 4 milliards de francs supplémentaires des poches de la population et de l'économie.¹
- Cela fait 450 francs par habitant de la Suisse ou 1800 francs pour une famille de quatre personnes.
- Les principaux lésés sont les familles et les classes moyennes.

La faute à qui? A la gauche et aux partis du centre. Ce sont eux qui ont imposé cette hausse des impôts et redevances. L'UDC a été le seul parti à combattre résolument cette razzia fiscale.²

¹ Hausse de la TVA de 0,4% (1,1 milliard de francs), augmentation moyenne des primes d'assurance-maladie de 6,5% (plus de 1,1 milliard de francs), hausse des prélèvements pour l'assurance-maternité et les APG de 0,2% (600 millions de francs), hausse des prélèvements pour l'assurance-chômage de 0,2% plus le pourcentage de solidarité (620 millions de francs).

² L'UDC s'est battue seule contre la hausse de la TVA votée par les autres partis. Elle était aussi opposée à la hausse de l'assurance-maladie et elle a déposé une initiative pour la baisse des primes. Le contreprojet à cette initiative a également été rejeté. Contrairement aux autres partis, l'UDC s'est aussi opposée à l'assurance-maternité et elle a proposé un assainissement de l'assurance-chômage au niveau des dépenses.

**Voilà pourquoi:
Les Suisses votent UDC –
pour moins d'impôts,
de redevances et de taxes.**

 **QUALITÉ SUISSE**
Pour une Suisse forte

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, www.udc.ch
Faites un don pour une Suisse libre, saine et forte! CCP 30-8828-S. Un grand merci pour votre soutien!

Voici ce que nous devons à la gauche et aux partis du centre:

La Suisse prend le chemin des Etats Euro en banqueroute

- **26 000 000 000 francs:** voilà la somme que la Banque nationale suisse a perdue dans des spéculations monétaires insensées!
- **16 500 000 000 francs:** voilà la somme que la Suisse s'appête à engager pour sauver des Etats UE en banqueroute afin que des banques allemandes et françaises ne perdent pas d'argent.¹
- Sur pression du Parti socialiste, l'aide au développement sera également augmentée de **640 000 000 francs.**

L'UDC est le seul parti à s'opposer à cette politique désastreuse.

¹ La Suisse envisage de participer aux nouveaux accords d'emprunt du Fonds monétaire international pour sauver l'euro. Ce risque financier représente pour la Suisse plus que 2 000 francs par habitant alors qu'il n'est que de 500 francs environ pour l'Allemagne, 450 pour la France et 350 pour les Etats-Unis.

**Donc:
les Suisses votent UDC – pour des finances
publiques saines – contre une augmentation
des impôts, taxes et redevances.**

 **QUALITÉ SUISSE**
Pour une Suisse forte

UDC Suisse, case postale 8252, 3001 Berne, www.udc.ch
Faites un don en faveur d'une Suisse saine et forte! CCP 30-8828-S. Merci de votre soutien!

MARS

3 mars 2011: élection définitive au Conseil des Etats dans le canton de Berne

Le candidat UDC Adrian Amstutz a gagné l'élection définitive au Conseil des Etats en obtenant 163 537 voix contre 159 900 à sa concurrente Ursula Wyss (SP). Christa Markwalder (PLR) et Marc Jost (PEP) avaient retiré leurs candidatures. Le PLR et le PBD n'ont pas donné de consignes de vote.



13 mars 2011

Elections communales dans le canton de Vaud

Le nombre de sièges UDC dans les parlements communaux passe de 176 à 280. En ville de Lausanne, l'UDC occupe désormais 14 sièges contre 8 jusqu'ici.

Elections communales dans le canton de Genève

L'UDC est désormais présente dans 11 parlements communaux contre 7 en 2007. Elle a gagné au total 5 sièges.

20 mars 2011

Elections communales dans le canton de Fribourg

Les élections dans le canton de Fribourg n'ont pas répondu à toutes les attentes, mais l'UDC a tout de même réussi à progresser dans plusieurs législatifs communaux. Dans les quatre plus grandes villes du canton – Fribourg, Bulle, Morat et Romont – elle a progressé de 5 sièges pour atteindre un total de 31 mandats (26 jusqu'ici). L'UDC Fribourg est également parvenue à accroître sa représentation dans plusieurs exécutifs, comme par exemple à Marly.

26 mars 2011: assemblée des délégués 2011 à Lugano (TI)

Le Conseil fédéral et les autres partis tentent de pousser la Suisse dans l'UE – voilà pourquoi les Suisses votent UDC

Les déclarations contradictoires du Conseil fédéral concernant d'éventuelles négociations sur des "accords bilatéraux III" exigent une rapide clarification. Dans le même ordre d'idée, la demande d'adhésion toujours pendante à Bruxelles doit enfin être retirée. Pour l'UDC, c'est une évidence: les partis politiques qui refusent de retirer cette demande veulent faire adhérer la Suisse à l'UE nonobstant leurs dénégations hypocrites et électoralistes.

Réunis en assemblée, les délégués de l'UDC Suisse ont approuvé à l'unanimité une résolution sur la politique européenne à l'intention de la présidente de la Confédération, Micheline Calmy-Rey.

27 mars 2011

Elections au Grand Conseil dans le canton de Bâle-Campagne

L'UDC obtient une victoire historique aux élections législatives dans le canton de Bâle-Campagne. Pour la première fois dans l'histoire, elle devient la principale force politique du canton. Tous les autres grands partis ont perdu des sièges. L'UDC progresse alors que les autres partis stagnent ou, comme dans le cas du PLR et du PDC, connaissent un recul massif. L'UDC obtient 24 sièges (+ 3 par rapport à 2007), le PS 21 (-1), le PLR 14 (-6), les Verts 12 (+1) et le PDC 8 (-3).

AVRIL

3 avril 2011

Elections cantonales zurichoises

Lors des élections cantonales zurichoises, l'UDC conserve sa part aux suffrages qui se maintient à 30% depuis plus d'une décennie. Elle fait preuve de la même stabilité dans les élections au Conseil d'Etat où elle sera à nouveau représentée par Ernst Stocker et Markus Kägi durant la législature à venir. Au Parlement cantonal, l'UDC occupe désormais 54 sièges, soit 2 de moins qu'en 2007.

Conférence de presse de l'UDC du 7 avril 2011

Les élections au Conseil des Etats donnent la direction politique

Le Conseil des Etats était autrefois un bastion de la politique bourgeoise. Or, au fil des ans, la Petite Chambre est devenue excessivement europhile et a perdu le sens des intérêts de la Suisse. L'UDC s'est fixé pour objectif de mettre clairement en évidence les positions du Conseil des Etats. Pour cela, il faut commencer à rendre

transparentes les votes des représentants des cantons. L'UDC vise ensuite à moyen terme à obtenir au Conseil des Etats une représentation proportionnelle à sa force politique. Elle se présentera donc en octobre 2011 avec des candidats qualifiés et profilés dans un maximum de cantons et mènera une campagne électorale thématique au niveau national.

10 avril 2011: l'UDC fait également partie des vainqueurs des **élections législatives cantonales lucernoises** en remportant 27 sièges, soit quatre de plus qu'en 2007. Elle devient ainsi la deuxième force politique du canton après le PDC. Dans les élections gouvernementales, le candidat UDC Urs Dickerhof doit affronter un deuxième tour.

10 avril 2011: un glissement à droite se produit lors des **élections cantonales au Tessin**. Grâce à son alliance avec l'UDC, la Lega fait une forte progression au Grand Conseil. Elle est désormais le premier parti du canton et occupe deux sièges au Conseil d'Etat, dont celui de l'ancien membre du groupe parlementaire UDC aux Chambres fédérales, Norman Gobbi. L'UDC conserve ses 5 sièges au Parlement cantonal.

Session spéciale 2011 (11 avril – 14 avril)

Durant cette **session spéciale** de quatre jours, le Conseil national approuve une motion qui assouplit l'obligation du siège d'enfant dans les taxis. Les modifications proposées par la gauche pour la réforme II de l'imposition des entreprises sont rejetées. Contrairement à la volonté de l'UDC, le Conseil national, chambre prioritaire en la matière, a approuvé la loi sur la prévention. Rejetant les motions de Peter Föhn (UDC), la Grande Chambre maintient les avortements et transformations sexuelles dans la liste des prestations obligatoirement assurées. Contre l'avis de l'UDC, le National a ratifié dix accords de double imposition qui contiennent une interprétation étendue de la clause d'assistance administrative selon la norme OCDE. Le Conseil national a refusé, en accord avec l'UDC, qu'une instance judiciaire puisse déclarer invalide une initiative populaire avant la récolte de signatures comme le suggérait une initiative parlementaire sortie des rangs du PLR. Après le Conseil des Etats, le National a approuvé la motion de Christoffel Brändli (UDC) selon laquelle le Conseil fédéral doit proposer des mesures permettant d'ordonner l'immigration. Comme le Conseil des Etats, la Grande Chambre a également refusé de supprimer l'imposition forfaitaire en rejetant une initiative cantonale st-galloise et une intervention parlementaire de l'UDC. La Confédération met à disposition des agriculteurs pour les années 2012 et 2013 un montant de 6,85 milliards de francs. Le Conseil national a éliminé la dernière divergence concernant ce crédit-cadre. Il a en outre approuvé une motion qui augmente le service civil de remplacement du facteur 1,8 (jusqu'ici 1,5) par rapport au service militaire. En revanche, il s'est opposé à une motion UDC qui chargeait le Conseil fédéral de défendre la place financière suisse et de rappeler à l'OCDE le principe de l'unanimité lorsque cette organisation établit des "listes noires".

Conférence de presse de l'UDC du 19 mai 2011

Les droits populaires et l'Etat de droit sont en péril

L'UDC combat avec détermination le minage constant de la démocratie directe. Dans cet ordre d'idée, elle s'oppose en particulier à l'introduction d'une juridiction constitutionnelle qui aurait pour effet de politiser encore plus la justice et de déplacer les compétences des citoyens et du parlement vers les tribunaux. Ce développement affaiblit les droits du peuple, ce que l'UDC ne peut en aucun cas tolérer.

Conférence de presse de l'UDC du 23 mai 2011

Limiter l'immigration avec l'initiative populaire de l'UDC

La Suisse a perdu le contrôle de l'immigration. De plus en plus de gens affluent dans le pays alors que la Suisse ne dispose pas d'instruments efficaces pour contrôler et limiter l'immigration. Cette situation s'explique principalement par la libre circulation avec l'UE, les frontières ouvertes et les problèmes d'asile dont la solution est constamment reportée. Les conséquences négatives de cette immigration sans limite sont de plus en plus visibles. Il est grand temps que la Suisse reprenne le contrôle de l'immigration et puisse à nouveau limiter l'afflux d'immigrants. La direction de l'UDC propose à l'assemblée des délégués de lancer une "initiative de limitation".

28 mai 2011: rapport des cadres UDC sur le Rütli



La direction du parti a convoqué les cadres UDC sur le Rütli. Pour toutes les Suissesses et tous les Suisses, le Rütli est étroitement lié à l'histoire de la fondation de la Confédération. C'est un lieu chargé d'histoire et dont les visiteurs commémorent le Pacte confédéral de 1291. Cette petite prairie émet un grand message: nous voulons librement décider de notre destinée. Voilà pourquoi nos ancêtres se sont engagés avec courage et même au péril de leur vie. Les sections UDC de Suisse centrale promettent, en cas d'adhésion de la Suisse à l'UE, de fonder une nouvelle fois la Confédération.

Déclaration du Grütli 2011



Le Grütli symbolise la volonté de la Suisse de défendre sa liberté. Cette petite prairie émet un grand message: nous voulons décider nous-mêmes de notre avenir. Nous refusons les juges étrangers et les adeptes irréalistes du droit international. Liberté égale autodétermination. Nos ancêtres se sont battus pour leur liberté avec courage et, si nécessaire, en engageant leur vie.

Le Grütli symbolise la liberté de pouvoir dire non si cela est nécessaire. L'histoire nous donne raison. La Suisse est devenue forte parce qu'elle s'est faite de bas en haut. Ce développement a donné naissance à une démocratie exceptionnelle. Chez nous, le citoyen est souverain. La volonté du peuple s'applique – et non pas les souhaits égoïstes des politiques et fonctionnaires.

L'Union européenne est le contraire du principe du Grütli. Qu'il s'agisse du traité de Maastricht, de l'introduction de l'euro, de la libre circulation des personnes, de l'accord de Schengen, de l'élargissement à l'est ou de la Constitution européenne: les eurocrates dictent et le peuple doit obéir. L'UE refuse la liberté et l'autodétermination des citoyens. Elle impose sa volonté de haut en bas.

Néanmoins il existe en Suisse un mouvement qui travaille sournoisement à l'adhésion de la Suisse à l'UE. Nous autres Suissesses et Suisses, nous devons nous préparer au pire des cas: si la Suisse abandonne sa souveraineté, il faut conclure un nouveau pacte du Grütli. La Suisse dans l'UE n'est plus la Suisse.

Le Grütli nous le révèle: la Suisse s'est faite d'elle-même. A l'image des cantons primitifs qui se sont détachés de l'empire des Habsbourg, les partis cantonaux UDC des Waldstaetten s'engagent en cas d'adhésion de la Suisse à l'UE à former une nouvelle Confédération. L'UDC Suisse prépare les moyens et les procédures nécessaires à cet effet. Les anciens Confédérés ont dû arracher leur liberté à une puissance prétendument supérieure. Nous autres jeunes Confédérés, nous en ferons autant.

Sur le Grütli, le 27 mai 2011

Susanne Schmid
UDC Obwald

Judith Uebersax
UDC Schwyz

Manuel Brandenburg
UDC Zoug

Josef Kunz
UDC Lucerne

Gusti Planzer
UDC Uri

Peter R. Wyss
UDC Nidwald

Assemblée des délégués du 28 mai 2011 à Einsiedeln (SZ)

L'immigration en Suisse doit être limitée!

La Suisse a abandonné le contrôle de l'immigration en admettant la libre circulation des personnes et en ouvrant ses frontières. Il n'existe guère d'autre pays au monde où la proportion d'étrangers est aussi forte par rapport à la population indigène. Les conséquences de cette situation sont graves – pour les infrastructures, les loyers, les prix des terrains, l'aménagement du territoire, la consommation d'énergie, les

écoles, la santé publique et les institutions sociales. Une immigration modérée peut être utile à la Suisse pendant un certain temps et dans une certaine mesure, notamment pour permettre à l'économie de recruter la main-d'œuvre dont elle a besoin. La direction du parti propose donc à l'assemblée des délégués de lancer une "initiative de limitation". C'est à l'unanimité (420 voix) que les délégués approuvent ce projet.



Manifester la présence de l'UDC grâce au nouveau stand.

Session d'été 2011 (30 mai au 17 juin 2011)

En ouverture de la session parlementaire, Corrado Pardini (SP/BE), Thomas Fuchs (UDC/BE) et Lorenzo Quadri (Lega/TI) ont prêté serment devant le Conseil national. Lorenzo Quadri adhère au groupe UDC. Le Conseil des Etats a approuvé un contreprojet indirect aux deux initiatives sur l'épargne-logement. Séduites par le bon état des finances fédérales, les deux chambres refusent d'entrer en matière sur le programme de consolidation, mais maintiennent l'idée d'un réexamen des tâches de la Confédération. Le Conseil national souhaite que les courses automobiles en circuit soient à nouveau autorisées en Suisse. Le Conseil des Etats a approuvé diverses modifications de la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI). Mercredi, le Conseil national a examiné l'initiative contre les rémunérations abusives et un éventuel contreprojet. Contrairement au Conseil des Etats, le National ne veut pas d'un impôt sur les bonus. La Petite Chambre veut accélérer l'acquisition de 22 avions de combat et exige une armée plus nombreuse et plus onéreuse que celle proposée par le Conseil fédéral. Après le Conseil national, le Conseil des Etats refuse lui aussi l'initiative anti-4x4. Il recommande également le rejet de l'initiative Franz Weber contre la construction excessive de logements secondaires.

Durant la **deuxième semaine de la session**, le Conseil national a approuvé comme chambre prioritaire dans ce dossier le programme d'armement qui porte sur un montant de 430 millions de francs. Après le Conseil des Etats, la Grande Chambre a également donné son feu vert à la prolongation de l'engagement Swisscoy jusqu'en 2014 tout en accordant au Conseil fédéral la compétence de ren-

forcer cette troupe. Comme sa chambre voisine, le Conseil des Etats a approuvé une modification du Code pénal pour l'interdiction des mutilations génitales de femmes et de jeunes filles. Après le National, la Chambre des Cantons invite le souverain à rejeter l'initiative "6 semaines de vacances pour tous". Mercredi, le Conseil national a tenu sa séance extraordinaire sur le thème de l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. Une motion d'ordre de l'UDC demandant le renvoi du vote sur l'abandon du nucléaire a été rejetée. Comme le Conseil fédéral, la Grande Chambre se prononce pour l'abandon de l'énergie atomique à moyen terme. Demandée par l'UDC, la session extraordinaire du Conseil national sur la politique européenne et les accords bilatéraux III a eu lieu jeudi. Par 109 voix contre 74, la Chambre du Peuple a rejeté la motion de l'UDC exigeant le retrait de la demande d'adhésion déposée à Bruxelles. Le même sort a été réservé à des interventions parlementaires demandant la suppression ou la suspension temporaire du principe du Cassis-de-Dijon. En revanche, la motion de Rudolf Joder (SVP/BE) pour l'interruption des négociations sur un accord de libre-échange agricole avec l'UE est acceptée. Le Conseil des Etats a tenu jeudi une séance extraordinaire sur la réforme II de l'imposition des entreprises qui a été débattue au National durant la session spéciale. Malgré son attitude critique à l'égard du Conseil fédéral, la Petite Chambre a refusé de revenir sur son vote. Conseil prioritaire en la matière, le Conseil des Etats a approuvé le compte d'Etat 2010 ainsi que des crédits additionnels au budget 2011 pour un montant de 217 millions de francs.

Dans le courant de la **troisième semaine de la session**, le Conseil national a décidé de soutenir la formation, la recherche et l'innovation (FRI) avec un montant de 5,3 milliards de francs, soit 114 millions de plus que la somme proposée par le gouvernement. Mercredi, l'Assemblée fédérale deux chambres réunies a refusé à la demande de l'UDC de réélire le procureur fédéral Erwin Beyeler. Le groupe UDC a également réussi à s'imposer lors de l'élection d'un juge au Tribunal administratif fédéral en faisant élire Yanick Felley. Conformément à la volonté de l'UDC, le National a recommandé l'acceptation de l'initiative populaire "sécurité du logement à la retraite". Le Conseil fédéral et le Conseil des Etats se sont opposés à ce projet. Le National a ensuite approuvé comme le Conseil des Etats le compte d'Etat 2010 et approuvé la loi sur l'aide aux universités. Conseil prioritaire dans ce dossier, le Conseil des Etats a examiné le programme de sécurité routière Via Sicura et suivi l'avis du Conseil national concernant le projet "too big to fail". Au vote final, le contreprojet indirect aux deux initiatives sur l'épargne-logement a échoué. En revanche, le Parlement a approuvé notamment la loi sur l'encouragement du sport, la loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile, qui assouplit le régime concernant les abris antiatomiques, ainsi que la loi fédérale sur les documents d'identité des Suisses qui garantit que les citoyens helvétiques peuvent continuer de se procurer des cartes d'identité sans données biométriques. Enfin, les Chambres ont approuvé contre la volonté de l'UDC divers accords de double imposition qui étendent l'assistance administrative de la Suisse aux cas de soustraction fiscale aggravée.

28 juin 2011: ne faut-il donc pas expulser 85 % des criminels étrangers? L'UDC prend des contremesures.

L'UDC a pris acte avec consternation du rapport final du groupe de travail chargé d'appliquer l'initiative sur le renvoi. La proposition de la majorité de ce groupe est indéfendable. Elle vise en fait à appliquer le contreprojet inapte que le peuple et les cantons ont rejeté. En définissant des peines minimales comme condition d'une expulsion, le groupe de travail empêche le renvoi de 85% des criminels étrangers. Il n'est pas acceptable que la volonté du peuple soit aussi grossièrement méprisée. L'UDC refuse d'accepter cette attitude et invite avec insistance le Conseil fédéral à appliquer fidèlement l'initiative populaire. Dans le courant de l'été, l'UDC publiera un rapport complémentaire pour exposer sa vision des choses.

JUILLET

7 juillet 2011: dépôt de l'initiative pour l'élection du Conseil fédéral par le peuple

L'UDC a déposé l'initiative populaire fédérale "élection du Conseil fédéral par le peuple" avec 110 291 signatures attestées. Ce projet exige que désormais le peuple et non plus le Parlement élise le Conseil fédéral. Il s'inspire de la procédure électorale qui fait ses preuves dans tous les cantons. Avec cette initiative, l'UDC s'engage activement en faveur du renforcement des droits populaires et cherche à mettre fin aux basses intrigues qui accompagnent généralement les élections gouvernementales au Parlement. Après 1900 et 1942, le souverain suisse aura ainsi la troisième occasion de se prononcer sur l'élection du Conseil fédéral par le peuple.



Conférence de presse de l'UDC du 8 juillet 2011

L'UDC veut l'application de l'article constitutionnel sur le renvoi

Après analyse du rapport final du groupe de travail chargé d'appliquer l'article constitutionnel sur le renvoi des étrangers criminels, il s'avère que la majorité du groupe de travail institué par la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga n'a jamais eu l'intention d'appliquer fidèlement l'initiative approuvée par le peuple. Ce résultat était prévisible en raison de la composition unilatérale du groupe. Les propositions de la majorité du groupe de travail violent grossièrement la volonté populaire. Or, l'UDC exige que la volonté du peuple soit respectée. La direction du parti a donc décidé de préparer le lancement d'une nouvelle initiative populaire imposant l'application de l'initiative directement par le biais de la Constitution fédérale. Si le Conseil fédéral continue de s'obstiner à ne pas appliquer l'initiative approuvée par le souverain, l'UDC lancera sa nouvelle initiative en 2012.

12 juillet 2011: dépôt de l'initiative pour les familles

L'UDC a déposé 113 001 signatures attestées à l'appui de son initiative exigeant des

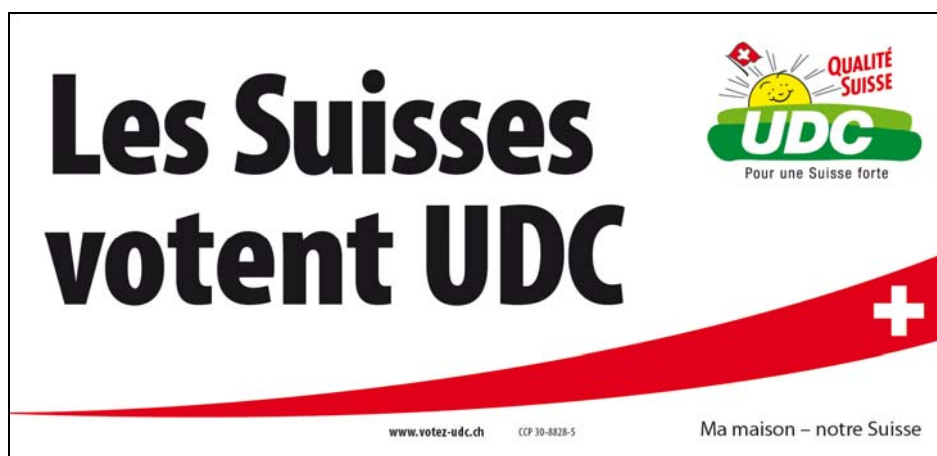
allègements fiscaux pour les familles avec enfants (initiative pour les familles). Le parti s'engage ainsi clairement en faveur des familles suisses. Grâce à son initiative, toutes les familles avec enfants bénéficieront des mêmes réductions d'impôt, qu'elles gardent elles-mêmes leurs enfants ou qu'elles les fassent garder par des tiers.



Conférence de presse de l'UDC du 14 juillet 2011

L'UDC est prête à affronter les élections dans 101 jours

L'UDC a tenu conférence de presse pour évoquer la dernière ligne droite de la période préélectorale. Elle s'est renforcée par rapport à 2007. Depuis cette année-là, elle a pu accueillir plus de 10 000 nouveaux membres et fonder 110 nouvelles sections, notamment en Suisse romande. L'UDC se présentera avec au moins 358 candidats sur 41 listes dans 22 cantons. Son objectif électoral est de consolider le résultat de 2007 pour pouvoir se battre encore plus vigoureusement contre l'adhésion de la Suisse à l'UE, contre l'immigration de masse et pour l'expulsion des étrangers criminels.



Conférence de presse de l'UDC du 25 juillet 2011

L'UDC lance l'initiative populaire contre l'immigration de masse

L'UDC lance l'initiative annoncée "contre l'immigration de masse" dont le but est de redonner à la Suisse les moyens de contrôler indépendamment l'immigration. De plus en plus de personnes affluent en Suisse avec les conséquences graves que l'on sait pour l'économie nationale et la société. Ce développement est dû principalement à l'immigration en provenance de l'UE, aux frontières ouvertes et aux problèmes non résolus dans le domaine de l'asile. L'immigration de masse doit être stoppée. L'initiative UDC offre les instruments nécessaires à cet effet en limitant le séjour des étrangers par des plafonds et des contingents annuels pour toutes les autorisations de séjour, y compris le secteur de l'asile.



AOÛT

Envoi des listes de signatures pour l'initiative "contre l'immigration de masse":



Ebnat-Kappel, 1^{er} août 2011

Chères Suissesses, Chers Suisses,
Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Ce 1^{er} août nous fêtons l'anniversaire de notre pays. Le serment du Grütli prêté par les Confédérés symbolise la volonté d'indépendance de la Suisse. La Suisse est dans une situation privilégiée au niveau européen et mondial – malgré la crise de l'euro et la crise financière. Pourquoi? Parce qu'elle a su conserver son indépendance, parce qu'elle peut déterminer elle-même sa politique. Nous pouvons être fiers à juste titre de nos acquis, de la démocratie directe et des droits du peuple.

Nous avons néanmoins perdu notre autodétermination dans un domaine important: la Suisse a abandonné progressivement au fil des années passées le contrôle de l'immigration des étrangères et étrangers. Nous voyons et ressentons tous les jours les effets de ce développement: routes bouchées et transports publics bondés, difficulté croissante de trouver un logement et, partant, prix excessifs des loyers. Nombre de Suissesses et de Suisses ne peuvent plus payer des locations aussi élevées. La concurrence sur le marché du travail est de plus en plus rude. Les immigrants en provenance de l'UE évincent dans plusieurs branches les ressortissants d'Etats tiers qui tombent ensuite à la charge de notre système social. La criminalité étrangère et les abus dans le droit d'asile font partie du quotidien.

Nous assistons depuis plusieurs années à une immigration de masse dans notre pays. Cet afflux d'étrangers n'est plus contrôlable, notamment quand il s'agit de citoyens UE. La situation est aggravée par un regroupement familial trop facile pour les ressortissants d'Etats tiers, par de nombreux clandestins et des problèmes constamment reportés dans le secteur de l'asile. Aujourd'hui, plus personne ou presque ne conteste la nécessité d'agir dans ce domaine. L'initiative populaire contre l'immigration massive nous permet de stopper l'afflux incontrôlé d'étrangers. Nous pouvons à nouveau décider nous-mêmes qui a le droit de venir en Suisse et qui ne l'a pas.

Je vous prie donc de bien vouloir signer la liste de signatures jointe en annexe, de la découper et de la renvoyer sans frais de port. La Suisse doit rester un pays où il fait bon vivre!

Toni Brunner
Président de l'Union démocratique du centre (UDC)

PS: vous pouvez de surcroît soutenir notre initiative populaire «Contre l'immigration de masse» par un don versé sur le **CCP 60-167674-9**. Un grand merci!

Conférence de presse de l'UDC du 23 août 2011

L'UDC demande un programme de revitalisation en faveur de l'économie et des citoyens – le subventionnement d'entreprises individuelles est rejeté

Les élus UDC proches de l'économie ont confirmé leur exigence d'un programme de revitalisation en faveur de l'économie et des citoyens. Objectifs principaux de ce programme: optimiser les conditions-cadres fixées par l'Etat, réduire les coûts de production des entreprises et améliorer l'attractivité économique de la Suisse pour compenser les effets négatifs de la surévaluation du franc sur la compétitivité du pays. D'autres mesures visent à alléger les charges pesant sur les ménages privés.

27 août 2011: contrat avec le peuple

Dans le cadre du congrès de l'UDC Suisse à Zurich, plus de 200 candidates et candidats au Conseil national et au Conseil des Etats ont signé le contrat avec le peuple. Par leur signature, les représentantes et représentants de l'UDC Suisses prennent les engagements suivants face à leurs électrices et électeurs:

- nous ne voulons pas adhérer à l'Union européenne.
- nous voulons stopper l'immigration de masse.
- nous voulons expulser les étrangers criminels.



SEPTEMBRE

10 septembre 2011: fête de famille de l'UDC

6000 personnes s'engagent pour la Suisse sur la Place fédérale

6000 membres et sympathisants de l'UDC de toute la Suisse sont venus à Berne en car, train, voiture, car postal et voiture privée pour participer à la fête de famille du parti. Parmi eux, de nombreux enfants, sonneurs de cloches, joueurs de cor des Alpes et porteur de drapeaux en costume folklorique. Dans leurs interventions, les élus UDC ont critiqué la politique d'alignement face à l'UE, le refus systématique du Conseil fédéral d'appliquer la volonté du peuple et l'inaction de la politique devant les problèmes posés par l'immigration et l'asile.



17 septembre 2011: landsgemeinde des motards "Liberté au lieu de chicaneries"

Organisée par le comité "Liberté au lieu de chicaneries" et l'UDC Suisse, la première landsgemeinde des motards a eu lieu sur le Raten à Oberägeri. Les motocyclistes, hommes et femmes, sont venus en masse assister à cette manifestation. Sur un fond de musique country et rock, l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher et les conseillers nationaux Walter Wobmann et Hans Fehr ont demandé "plus de liberté et moins de chicaneries" pour les centaines de milliers de motards que compte la Suisse. La landsgemeinde a adopté une résolution avec diverses revendications concrètes que l'UDC défendra au Parlement fédéral.



Conférence de presse de l'UDC du 26 septembre 2011 Chaos dans le secteur de l'asile – il est grand temps d'agir!

Le chaos le plus complet règne dans le secteur de l'asile, mais aussi à l'Office fédéral de la migration (ODM). Une fois de plus, la conseillère fédérale responsable, Simonetta Sommaruga, promet d'y mettre bon ordre. Or, les mesures annoncées la semaine précédente auront exactement l'effet inverse. Le renforcement de la protection juridique, l'examen médical gratuit et l'annonce que la révision de la loi sur l'asile n'aura pas lieu avant 5-6 ans ont des effets désastreux, car ce sont autant d'invitations aux migrants de choisir la voie de l'asile pour entrer en Suisse. La réorganisation de l'ODM complètement ratée par la conseillère fédérale Widmer-Schlumpf et la perte de savoir-faire qui en a résulté sont aujourd'hui relevées par une politique aux effets d'annonce complètement inefficace, voire nocive alors qu'il s'agit de combattre les abus dans le droit d'asile. L'UDC exige donc que l'autorité agisse enfin et qu'elle cesse de payer le peuple de vaines promesses. Lors de sa conférence de presse, le parti a présenté une liste de revendications et d'interventions parlementaires qu'il déposera au Chambres fédérales.

Session d'automne 2011 (12 septembre – 30 septembre 2011)

Durant la **première semaine de la session**, le Conseil des Etats a maintenu l'impôt sur les bonus dans le contreprojet à l'initiative contre les rémunérations abusives. De son côté, le Conseil national a examiné la loi sur le CO₂ et décidé que les

centrales électriques combinées au gaz pourraient compenser jusqu'à 50% de leurs émissions de CO₂ à l'étranger. Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont mis d'accord sur un complément au Code pénal pénalisant les mutilations sexuelles. Contre la volonté de l'UDC, le Conseil des Etats a approuvé le programme gouvernemental de 870 millions de francs qui vise à atténuer les effets négatifs de la surévaluation du franc suisse. En opposition avec le Conseil fédéral, le Conseil national recommande au peuple d'accepter les deux initiatives pour l'épargne-logement. Le projet retourne au Conseil des Etats. Jeudi, le Conseil des Etats s'est prononcé sans opposition pour la ratification de l'accord international interdisant l'utilisation de sous-munitions.

Durant la **deuxième semaine de la session**, le Conseil national a tenu une session extraordinaire demandée par la gauche pour débattre de la "situation économique et sociale de la population". Le Conseil des Etats a augmenté le crédit alloué aux programmes de promotion économique pour le porter à 360 millions de francs durant les années 2012 à 2015. Ce montant dépasse de 44 millions la somme proposée par le Conseil fédéral et de 24 millions celle retenue par le Conseil national. Contre la volonté de l'UDC, le Conseil national est entré en matière sur le programme gouvernemental atténuant les effets de la surévaluation du franc suisse. Le Conseil des Etats s'est prononcé contre l'initiative ASIN "Traités d'Etat: la parole au peuple!" et aussi contre le contreprojet. La Petite Chambre a ensuite approuvé une motion réclamant un examen préalable élargi des initiatives populaires fédérales. Conformément à l'idée de l'UDC, le Conseil des Etats a reporté la décision sur le complément à l'accord de double imposition avec les Etats jusqu'à ce que les négociations avec les USA donnent des "résultats substantiels". Après le Conseil des Etats, le Conseil national a également approuvé la proposition de la Conférence de conciliation concernant le projet "managed care". Se ralliant au Conseil des Etats, le National a augmenté le crédit alloué à la promotion économique. La Petite Chambre a rejeté trois initiatives parlementaires demandant la levée de l'interdiction des courses automobiles en circuit ainsi que la motion en faveur d'un assouplissement des prescriptions concernant les sièges d'enfant dans les taxis. En revanche, elle a transmis la motion d'Erich von Siebenthal (UDC) demandant que la Suisse renonce à imposer des règles plus sévères que l'UE concernant les filtres à particules des machines agricoles et forestières.

Durant la **troisième semaine de la session**, le Conseil des Etats a soutenu contre la volonté du Conseil fédéral et de l'UDC une motion qui exige une obligation de déclarer le financement des campagnes de votation. L'Assemblée fédérale deux chambres réunies a élu Michel Lauber nouveau procureur de la Confédération pour la période de fonction 2012 à 2015. Felix Schöbi (PBD) et François Chaix (PLR) ont été élus au Tribunal fédéral, Daniel Stufetti (UDC) au Tribunal administratif fédéral. Contre la volonté de l'UDC, le Conseil national a fait siennes toutes les positions du Conseil des Etats concernant le droit du nom et de la citoyenneté. Dans le cadre de la session extraordinaire sur la politique de migration demandée par l'UDC, le Conseil national a approuvé la motion Oskar Freysinger (UDC/VS) "Bas les masques" qui exige une interdiction du port de la burka, la motion de Sylvia Flückiger (UDC/AG) contre le tourisme abusif des personnes admises provisoirement ainsi que la motion du groupe UDC qui lie l'aide au développement à une attitude coopérative des pays concernés dans le domaine de l'asile et des étrangers. Le Conseil national a éliminé la dernière divergence concernant le programme d'armement 2011. Après le National, le Conseil des Etats a également approuvé l'abandon de l'énergie nucléaire et diverses motions qui suppriment la limite supérieure pour la rétribution du courant électrique injecté et renforcent la production hydraulique.

L'armée pourra à l'avenir compter 100 000 membres et coûter 5 milliards de francs. Ce montant permettra aussi de financer les nouveaux avions de combat. Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont mis d'accord sur ce point. Les deux chambres ont également approuvé au vote final le contreprojet à l'initiative sur la loterie et recommandent au peuple le rejet de l'initiative. Les deux initiatives sur l'épargne-logement seront présentées au souverain sans recommandation du Parlement fédéral. Le Conseil des Etats a terminé l'examen du projet de loi sur l'aide aux universités qui applique l'article constitutionnel sur la formation. Au vote final, les chambres ont notamment approuvé le projet "too big to fail", la révision partielle de la LAMal (managed care) ainsi que la loi fédérale sur les mesures atténuant les effets de la surévaluation du franc suisse. A la fin de la séance, l'assemblée a pris congé des 38 conseillers nationaux et 12 conseillers aux Etats qui ne se représentent plus aux élections fédérales du 23 octobre. Côté UDC, il s'agit des conseillers nationaux Alexander J. Baumann, Peter Föhn, Walter Glur, Josef Kunz, Theophil Pfister, Hans Rutschmann et Simon Schenk ainsi que des conseillers aux Etats Christoffel Brändli et Hermann Bürgi.

OCTOBRE

Assemblée des délégués du 1^{er} octobre 2011 à Gossau (SG)

Cela suffit maintenant: expulser enfin les étrangers criminels!

L'initiative sur le renvoi des étrangers criminels, que l'UDC a lancée en août 2007, a été approuvée le 28 novembre par le peuple et les cantons. Le contreprojet porté par tous les autres partis a été clairement rejeté par la majorité du peuple et tous les cantons. Tout en instituant un groupe de travail chargé d'appliquer l'initiative sur le renvoi, la conseillère fédérale Cornelia Sommaruga n'a jamais eu l'intention de respecter fidèlement la volonté du peuple et cherchait au contraire des échappatoires et prétextes pour poursuivre le laxisme de l'actuelle pratique de renvoi. L'UDC n'admet plus la moindre tolérance à l'égard des criminels violents. Les étrangers criminels doivent être punis et systématiquement expulsés après avoir purgé leur peine. Forts de cette conviction, les délégués réunis à Gossau ont approuvé le principe et les points forts d'une nouvelle initiative mettant en œuvre les exigences de l'initiative sur le renvoi.

Conférence de presse du 7 octobre 2011

Bilan de la législature: l'UDC a respecté le contrat avec le peuple

L'UDC a tiré le bilan de la législature 2007-2011 en présentant un document qui dresse la liste des succès et des échecs du parti durant cette période. Conclusion: l'UDC est le seul parti à avoir combattu systématiquement l'augmentation des impôts, taxes et redevances. Elle a même déposé plusieurs interventions demandant une baisse des prélèvements (TVA, impôt sur l'importation d'automobiles, RPLP, taxe CO₂). Elle a aussi combattu avec succès des interventions de l'armée suisse à l'étranger. Grâce à l'initiative UDC sur le renvoi, l'expulsion de criminels étrangers repose désormais sur une base constitutionnelle. Durant la législature à venir, le peuple suisse pourra, grâce à l'UDC, voter sur un projet redonnant à la Suisse le contrôle de l'immigration, sur le renforcement des droits populaires (élection du Conseil fédéral par le peuple) et sur des déductions fiscales en faveur des familles qui gardent elles-mêmes leurs enfants.

Bilan Législature 2007 – 2011

Voici ce que l'UDC a promis à la population suisse avant les élections 2007:

Nous voulons baisser les impôts pour tous.
Nous ne voulons pas adhérer à l'Union européenne.
Nous voulons expulser les étrangers criminels.



Résultat

Impôts:

- l'UDC a été le seul parti à se battre systématiquement contre la hausse des impôts, taxes et redevances et à déposer plusieurs interventions parlementaires pour une baisse des impôts (TVA, impôt automobile, RPLP, taxe CO₂).
- les autres partis ont provoqué contre la volonté de l'UDC une augmentation des impôts, taxes et redevances de quelques 4 milliards de francs uniquement pour le début 2011.
- l'UDC a contribué de manière déterminante à ce que les impôts grevant les familles et les entreprises soient baissés dans différents domaines. Durant la législature à venir, les citoyennes et citoyens suisses pourront décider grâce à l'UDC s'ils veulent aussi alléger la charge fiscale grevant les familles qui assument elles-mêmes la garde de leurs enfants.

Adhésion à l'UE:

- grâce à l'UDC et à la majorité du peuple suisse, la Suisse n'est pas membre de l'UE. A notre grand avantage: nos droits démocratiques restent intacts et la TVA ne passe pas à 15%, voire davantage.
- l'UDC refuse la conclusion d'un accord de libre-échange agricole avec l'UE ainsi que d'autres concessions au détriment de l'agriculture dans le cadre de l'OMC. Faute de quoi la destruction de l'agriculture se poursuivrait. Grâce aux pressions de l'UDC, le Parlement s'est distancé d'un accord de libre-échange avec l'UE. L'agriculture suisse en sort renforcée.
- l'UDC s'est battue avec succès contre les engagements étrangers de l'armée suisse (abandon de l'engagement contre les pirates en Somalie et des cours de répétition à l'étranger). Elle a ainsi contribué à sauvegarder la neutralité suisse.

Etrangers criminels:

- en approuvant l'initiative UDC sur le renvoi, le peuple et les cantons ont clairement fait comprendre qu'ils exigeaient à l'avenir l'expulsion systématique des étrangers criminels. Le Conseil fédéral refuse d'appliquer cette volonté du peuple. L'UDC a donc décidé de lancer une nouvelle initiative populaire qui prescrit l'application de la première. Vous tous, vous pourrez signer cette initiative en janvier 2012.
- l'UDC se bat avec détermination contre les abus dans le droit d'asile et dans les institutions sociales. Elle a aussi dénoncé les abus dans l'assurance-invalidité, dans le droit pénal et dans l'exécution des peines. La politique est ainsi contrainte d'agir contre les abus pour permettre à nos institutions sociales de survivre.
- l'UDC est claire sur ce point: toutes les personnes vivant en Suisse doivent observer les lois en vigueur et respecter nos traditions et valeurs chrétiennes et occidentales. L'UDC combat l'émergence de sociétés parallèles formées de groupements étrangers. Grâce à l'UDC, il est désormais possible d'empêcher plus efficacement les mariages fictifs.

Autres succès au profit de la population:

- formation: l'UDC a empêché que le concordat HarmoS soit appliqué dans toute la Suisse. Résultat: dans de nombreux cantons les enfants ne sont pas obligatoirement scolarisés à l'âge de 4 ans. L'Etat n'y met pas sous tutelle les parents au niveau de l'éducation.
- Conseil fédéral par le peuple permettra aux citoyennes et citoyens de décider s'ils veulent à l'avenir élire directement le gouvernement national et renforcer ainsi leurs droits démocratiques.
- droits populaires: l'UDC combat le minage par le droit international public de nos droits populaires qui ont fait leurs preuves. Grâce au soutien de l'UDC, le peuple suisse pourra voter sur une initiative qui soumet obligatoirement au scrutin populaire les traités conclus avec d'autres pays. Et l'initiative UDC pour l'élection du
- grâce à l'initiative populaire lancée le 1^{er} août 2011 contre l'immigration de masse, le peuple pourra décider durant la prochaine législature si la Suisse doit à nouveau gérer indépendamment l'immigration et choisir elle-même qui peut entrer dans le pays et pour combien de temps.

Mais: le travail n'est pas terminé.

Aidez-nous:

votez UDC.

**Car voter UDC,
c'est renforcer la Suisse!**

Avez-vous des questions concernant les élections?
Alors appelez notre hotline électorale gratuite:

téléphone 0800 002 444

Union démocratique du centre UDC c/o postale 8252 3001 Berne WWW.udc.ch



Pour une Suisse forte

Durant les deux dernières semaines précédant le 23 octobre, l'UDC a repris le thème de la prochaine **séance spéciale du Conseil fédéral sur la politique européenne** et annoncé au peuple suisse dans une campagne d'annonces que l'UE augmentera la pression sur la Suisse après les élections.

**Plan secret
contre la Suisse**

Il y a encore peu de temps, le Conseil fédéral et les autres partis voulaient reprendre automatiquement les lois de l'UE et soumettre la Suisse à des juges étrangers. Maintenant que les élections approchent, ils se taisent soudainement. L'explication est simple: ils cherchent à tromper le peuple sur leur véritable intention qui est de pousser la Suisse dans une UE au bord de la ruine. Or, le 26 octobre 2011, donc trois jours seulement après les élections, le Conseil fédéral se réunit pour une séance spéciale sur l'Europe. Lier la Suisse à l'Union européenne signifie que

- la Suisse doit obligatoirement reprendre le droit de l'UE
- des juges étrangers décident de notre sort
- les cantons ne sont plus libres de fixer leurs impôts
- le franc suisse est pour toujours lié à l'euro
- les contribuables suisses paient les milliards de dettes de l'UE

Pour ne pas vendre la Suisse à l'UE, votez UDC

Donc, le 23 octobre:
Les Suisses votent UDC!

UDC Suisse, CLP 30 8809 5, www.udc.ch

Qualité Suisse

UDC

Pour voir Suisse 100%

23 octobre 2011: élections nationales

Le résultat définitif des élections au Conseil national se solde pour l'UDC par un recul de la part aux suffrages de 28,9 à 26,6% (-2,3%). Le PS affiche 18,7% (-0,8%), le PLR 15,1% (-2,6%), le PDC 12,3% (-2,2%), les Verts 8,4% (-1,2%), les Verts libéraux et le PBD chacun 5,4% (+4,0% et +5,4%). Sur les huit sièges perdus par l'UDC, quatre l'étaient déjà en début de législature à la suite de la séparation du PBD. L'UDC perd donc quatre sièges par rapport au statu quo. Moyennant une alliance systématique de listes avec le PLR, ce que ce dernier a cependant refusé, l'UDC aurait pu faire quatre sièges supplémentaires (BE, SG, GR, VS). L'UDC est certes toujours de loin le premier parti de Suisse par le nombre de ses électeurs et dispose du groupe parlementaire le plus grand aux Chambres fédérales, mais l'objectif électoral d'une part de 30% aux suffrages a été nettement raté.

Nonobstant les pertes de sièges et de suffrages, l'UDC a été placée une fois de plus par les Suissesses et les Suisses à la tête des partis politiques suisses. Ce résultat est d'autant plus méritoire que les autres partis, les médias et les autorités publiques n'ont reculé devant aucun moyen pour nuire à l'UDC durant les quatre années écoulées. Ces milieux n'ont pourtant pas réussi à affaiblir de manière significative le seul parti qui s'engage pour la Suisse. Durant la législature à venir, l'UDC fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter le contrat conclu avec le peuple. Ce résultat clarifie aussi la situation en vue des élections générales au Conseil fédéral. Conformément au principe de la concordance, l'UDC a évidemment droit à un deuxième siège au Conseil fédéral.

NOVEMBRE

Deuxième tour des élections au Conseil des Etats

13 novembre 2011: canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, Guy Parmelin a été nettement dépassé par Géraldine Savary (PS) qui a obtenu 78 263 voix et Luc Recordon (Verts) avec 71 686 voix. Isabelle Moret (PLR) avec 62 369 voix s'est également placée devant Guy Parmelin qui a obtenu 58 687 voix.

20 novembre 2011: canton de Berne

Hans Stöckli a évincé Adrian Amstutz du Conseil des Etats. Werner Luginbühl, conseiller d'Etat sortant (PBD) est réélu.

27 novembre 2011: St-Gall, Zurich, Argovie, Schwyz et Uri

Paul Rechsteiner, président syndical, s'impose de justesse à St-Gall avec 54 616 voix devant Toni Brunner (53 308 voix), président de l'UDC Suisse.

Dans le canton de Zurich, Felix Gutzwiller (PLR) est réélu au Conseil des Etats par 239 005 voix, tout comme Verena Diener (Verts libéraux) avec 214 436 voix. Christoph Blocher a obtenu 123 939 voix.

Dans le canton d'Argovie, Christine Egerszegi (PLR) défend son siège au Conseil des Etats par 91 973 voix contre 51 135 voix pour Ulrich Giezendanner.

Obtenant 15 899 voix, Peter Föhn (UDC) représentera le canton de Schwyz au Conseil des Etats. Le sortant Bruno Frick (PDC) n'est pas réélu (14 833 voix) après avoir siégé vingt ans à la Petite Chambre. Désormais l'UDC occupe les deux sièges schwytzois au Conseil des Etats.

Le conseiller aux Etats uranais sortant Markus Stadler a réussi à s'imposer au deuxième tour de scrutin en obtenant 6945 voix contre 5049 pour son challenger Gusti Planzer (UDC).

25 novembre 2011: communauté de groupe

Le groupe parlementaire UDC a décidé à l'unanimité de poursuivre la communauté de groupe qui dure depuis de nombreuses années avec la Lega dei Ticinesi. Lorenzo Quadri et Roberta Pantani sont donc membres du groupe UDC.



Lorenzo Quadri



Roberta Pantani

29 novembre 2011: Thomas Minder

Thomas Minder, conseiller aux Etats schaffhousois sans parti, défendra désormais ses positions politiques au sein du groupe UDC.



Thomas Minder

DÉCEMBRE

Session d'hiver 2011 (5 décembre au 23 décembre 2011)

Le **premier jour de la session** le conseiller national UDC Hansjörg Walter (TG) a été brillamment élu à la présidence du Conseil national. Le Conseil des Etats a placé au perchoir le radical Hans Altherr (AR). Hannes Germann (UDC/SH) est devenu deuxième vice-président du Conseil des Etats. Les membres du Conseil national et les nouveaux conseillers aux Etats ont débuté la session parlementaire en prêtant serment. Christine Egerszegi (PLR/AG), Peter Föhn (UDC/SZ), Pirmin Bischof (PDC/SO) et Paul Rechsteiner (PS/SG) ne pourront se joindre à leurs collègues du Conseil des Etats que dans le courant de la session. Mardi de la **première semaine de la session**, le Conseil national a approuvé contre l'avis de l'UDC l'institution de la juridiction constitutionnelle. Le projet passe au Conseil des Etats. Ce dernier a approuvé une motion qui invite le Conseil fédéral à durcir les mesures d'accompagnement et à présenter des propositions au Parlement jusqu'à fin février 2012. Le Conseil national a rejeté une fois de plus l'impôt sur le bonus dans le contreprojet indirect à l'initiative contre les rémunérations abusives. Ce projet est ainsi définitivement enterré. Mercredi, le Conseil des Etats a approuvé à l'unanimité le budget 2012 de la Confédération et un crédit additionnel au budget 2011. Conformément aux souhaits de l'UDC, le Conseil des Etats a refusé par 20 voix contre 19 d'entrer en matière sur la loi sur la prévention. Le Conseil national devra rouvrir ce dossier.

Durant la **deuxième semaine de la session**, le Conseil national s'est prononcé, comme le Conseil des Etats, pour le nouveau contreprojet à l'initiative "jeunesse + musique". Il continue néanmoins de recommander l'acceptation de l'initiative. Dans la question subsidiaire, il invite les votants à soutenir le contreprojet. Le Conseil des Etats a donné son aval à la révision de la loi sur l'asile. Toutes les propositions de durcissement de l'UDC ont été rejetées. Ensuite, la Petite Chambre a approuvé le complément à l'accord de double imposition avec les Etats-Unis selon lequel la Suisse accorde son assistance administrative même si la demande concerne un groupe de personnes et si ces dernières ne sont pas identifiées moyennant un nom ou un numéro de compte, mais par un mode de comportement. Examinant l'initia-

tive populaire ASIN "Traités d'Etat: la parole au peuple!", le Conseil national s'est aligné sur le Conseil des Etats. Ainsi, cette initiative sera soumise sans contreprojet au peuple et aux cantons. Le Conseil fédéral a été chargé de préparer une loi-cadre sur l'intégration ou une révision correspondante de la loi sur les étrangers. Le Conseil national a en effet approuvé sa motion modifiée par le Conseil des Etats. Nonobstant la nouvelle politique énergétique de la Confédération, le Conseil des Etats entend maintenir les objectifs climatiques. Il a refusé une proposition visant à renoncer à la révision de la loi sur le CO₂. Il a néanmoins décidé tacitement de suivre le Conseil national et de laisser tomber la taxe CO₂ sur le diesel et l'essence.

Durant la **troisième semaine de la session**, le Conseil des Etats a approuvé une modification du système des rentes AI: les quatre échelons actuels seraient remplacés par un système sans échelon. Le Conseil national a approuvé mardi plusieurs durcissements de la loi contre les chauffards dans le programme Via sicura. Il a également approuvé une proposition du Conseil des Etats qui demande un examen préalable des initiatives parlementaires avant la récolte de signatures. La Grande Chambre a aussi accepté une motion demandant l'extension de la liste des motifs d'invalidation d'une initiative. L'Assemblée fédérale deux chambres réunies a élu Yves Rüdin (UDC) juge fédéral suppléant alors que Marie-Chantal May Canellas (PDC) a été élu au Tribunal administratif fédéral. Les membres du Tribunal militaire de cassation ont été confirmés pour une nouvelle période de fonction. Le Conseil national a décidé pour la deuxième fois avec le soutien de l'UDC de rejeter un projet de taux de TVA unique, si bien que ce projet-ci est définitivement enterré. Jeudi, le Conseil national s'est prononcé conformément à l'avis de l'UDC contre l'initiative populaire "protection contre le tabagisme passif" de la Ligue pulmonaire. Les Chambres fédérales ont définitivement adopté le budget 2012 qui prévoit, comme proposé par le Conseil fédéral, des recettes et des dépenses d'à chaque fois 64,1 milliards de francs environ. Contre l'avis de l'UDC, le Conseil des Etats veut adapter les indemnités parlementaires au renchérissement de ces dernières années. Au vote final, les chambres approuvent notamment le loi instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI), une révision de la loi sur le CO₂ dans laquelle la Suisse fixe ses objectifs climatiques jusqu'en 2020 ainsi qu'un complément à neuf accords de double imposition stipulant que la Suisse accorde son assistance administrative même si l'Etat demandeur n'indique pas les noms des présumés contrevenants aux règles fiscales.

9 décembre: séance du comité central à Yverdon (VD)

Le Comité central recommande à l'unanimité l'acceptation de l'initiative populaire fédérale "pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destinée à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement)" qui sera soumise au peuple suisse le 11 mars 2012. Par ailleurs, le Comité central a procédé à une rétrospective des élections fédérales de 2011 et ouvert une première discussion critique sur ce thème.

10 décembre: assemblée des délégués à Chamblon (VD)

Elections au Conseil fédéral et la Suisse avant la crise

Introduit en 1959, le système de concordance et la dite "formule magique" (les trois premiers partis détiennent chacun deux sièges au Conseil fédéral, le quatrième parti un siège) est toujours le meilleur garant d'une stabilité politique à long terme. Ce système assure la participation complète des principales forces politiques du pays au processus de décision et à la responsabilité politiques. Face aux grands défis qui attendent la Suisse en politique économique, sociale et extérieure, il est d'une im-

portance capitale que les forces politiques déterminantes du pays soient impliquées pleinement dans la responsabilité gouvernementale. Les délégués ont l'occasion d'approuver un manifeste soulignant l'importance des élections au Conseil fédéral en période de crise. L'UDC s'engagera le 14 décembre pour le rétablissement de la concordance, qui a fait ses preuves, et elle invite les autres grands partis à ne pas se livrer à deux jeux tactiques, mais à assumer leur responsabilité pour le bien de tout le pays.

14 décembre 2011: élections générales au Conseil fédéral

L'UDC se présente aux élections exécutives fédérales avec le conseiller fédéral sortant Ueli Maurer, le président du Conseil national, Hansjörg Walter, et le conseiller national Jean-François Rime. L'objectif est clair: rétablir la concordance, donc 2 sièges pour l'UDC, 2 pour le PS, 2 pour le PLR et 1 pour le PDC. Le Parlement rompt cependant avec le principe de la concordance et confirme Ueli Maurer dans sa fonction comme unique conseiller fédéral UDC.

2. Femmes UDC Suisse

Rapport annuel 2011 des Femmes UDC Suisse

Les élections fédérales du 23 octobre étaient évidemment le moment fort de l'année 2011. Les Femmes UDC se sont lancées dans année électorale sur la base d'un concept clair qui avait été approuvée par la direction du parti qui lui a aussi accordé un soutien financier. Dix manifestations féminines cantonales largement communiquées et sept actions dans les rues également organisées au niveau cantonal ont eu lieu. Les résultats des élections sont réjouissants du point de vue féminin: quatre des cinq conseillères nationales sortantes ont été réélues; dans le canton de Berne, on a vu l'élection d'une deuxième femme, dans celui de Genève l'élection de la première conseillère nationale. La quote-part féminine dans le groupe parlementaire fédéral a constamment augmenté ces dernières années: de seulement 5% en 2003 à 8% en 2007 puis à 11% aujourd'hui.

Les déléguées des Femmes UDC Suisse se sont réunies en trois assemblées plénières. En mai, elles ont entendu à l'hôtel de ville de Schwyz trois exposés sur la politique d'asile suisse et les révisions légales nécessaires dans ce domaine. Pour lancer la campagne électorale, elles se sont réunies en juin au Palais fédéral. Toutes les candidates nommées à cette époque, les conseillères nationales en exercice ainsi que le président du parti et le président du groupe ont participé à cette assemblée qui s'est achevée par l'adoption d'une résolution sur l'immigration. L'assemblée plénière marquant en décembre le début de la nouvelle législature était principalement consacrée à une rétrospective des élections. Pour remercier toutes celles et tous ceux qui ont soutenu activement notre campagne, mais aussi pour fêter les conseillères nationales nouvellement élues, l'assemblée a été couronnée par une fondue.

Le comité des Femmes UDC Suisse a tenu six séances de travail.

Le voyage d'étude du 29 novembre au 4 décembre à l'ONU à New York organisé par la présidente fut un succès complet. 34 des 70 personnes intéressées y ont participé pour passer cinq journées intenses et pleines d'enseignements dans la métropole américaine.

3. Interventions du groupe parlementaire UDC

Le groupe parlementaire UDC et ses membres ont déposé durant l'exercice écoulé **34 interventions du groupe, 25 initiatives parlementaires, 85 motions, 16 postulats, 116 interpellations et 20 questions ordinaires**. Un aperçu complet des interventions est disponible à l'adresse internet www.parlement.ch (curia vista, base de données des objets parlementaires) ventilé selon les groupes, les parlementaires, la date et le thème.

4. Réponses de l'UDC aux procédures de consultation

L'UDC a participé à **52 procédures de consultation** en 2011:

- Loi fédérale sur l'imposition d'après la dépense en matière d'impôt fédéral direct
- Révision partielle du code des obligations (révision du droit de la prescription)
- Modification de l'article 8 de la loi sur l'énergie
- Approbation de la convention du Conseil de l'Europe sur l'agriculture
- Garantir à toutes les Suissesses et à tous les Suisses la possibilité de recevoir une carte d'identité usuelle sans données biométriques
- Modification de la loi sur la bourse; invitation à une audition concernant l'art. 32 al. 4 LBVM
- Ratification de la convention du 30 mai 2008 sur les sous-munitions
- Réforme structurelle de la prévoyance professionnelle
- Masterplan Cleantech Suisse
- Pas d'extension de l'obligation de renseigner dans le cadre des enquêtes statistiques de la Confédération
- Sauvegarde des exportations de bétail suisse (initiative parlementaire 09.510n)
- 07.419 Initiative parlementaire. Politique en faveur de la famille. Article constitutionnel
- 09.499 Init. parl. CEATE-CN. Carburants agricoles. Prise en compte des effets indirects
- Modifications de l'ordonnance sur les banques et l'ordonnance sur les fonds propres (too big to fail)
- Projets de modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie
- Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne, appendice 3.6): étiquette-énergie pour les voitures de tourisme
- Nouvelle loi sur l'assistance administrative fiscale
- Convention du 13 décembre 2006 sur les droits des personnes handicapées

- Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): attestation d'origine, rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC), appels d'offres publics et contributions globales
- Projet de loi sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale (LSAMal)
- Révision totale de l'ordonnance sur les règles de la circulation routière (OCR) et l'ordonnance sur la signalisation routière (OSR)
- 05.445 Initiative parlementaire. Juridiction constitutionnelle – 07.476 Initiative parlementaire. Faire en sorte que la Constitution soit applicable pour les autorités chargées de mettre en œuvre le droit
- 09.462 Initiative parlementaire. Libéralisation des heures d'ouverture des shops des stations-service
- 04.439 Initiative parlementaire. Loi sur les stupéfiants. Révision
- Modification de la Constitution, du code pénal, du code pénal militaire et du droit pénal des mineurs (interdiction d'exercer une activité, interdiction de contact et interdiction géographique)
- 08.314 Iv. ct. SG. Constructions hors des zones à bâtir
- Contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille»
- Loi fédérale sur les cartels et autres restrictions de la concurrence
- Révision de l'ordonnance sur l'énergie (OEne): attestation d'origine, rétribution du courant injecté à prix coûtant (RPC), appels d'offres publics et contributions globales
- Message sur le financement de l'infrastructure ferroviaire suisse (CFF et chemins de fer privés) et sur la convention sur les prestations entre la Confédération et les CFF pour les années 2013 à 2016
- Modification de la loi sur la vignette autoroutière dans le cadre de l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales
- Message complémentaire à la modification de la loi sur l'asile (Rapport du DFJP sur des mesures d'accélération dans le domaine de l'asile, mesures à court terme, option 3)
- Projets de modification de l'ordonnance du 27 juin 1995 sur l'assurance-maladie
- Initiative parlementaire «Ratification de la Convention no 183 de l'OIT sur la protection de la maternité»
- 08.458 Initiative parlementaire. Investigation secrète. Restreindre le champ d'application des dispositions légales
- Modification de l'article 119 de la Constitution et de la loi fédérale sur la pro-

création médicalement assistée (admission du diagnostic préimplantatoire)

- Révision de la loi fédérale sur les assurances-maladies
- L'ordonnance sur la réduction des émissions de CO2 des voitures de tourisme
- Révision partielle de l'Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal)
- Modification de l'article 119 de la Constitution et de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (admission du diagnostic préimplantatoire)
Modification de la loi fédérale sur les placements collectifs
- Interdiction partielle des cartels avec possibilité de justification : adaptation de l'art. 5 de la loi sur les cartels conformément à la décision du Conseil fédéral du 17 août 2011
- Modification partielle de la loi sur la transplantation du 8 octobre 2004
- Loi fédérale sur les tâches, l'organisation et le financement de l'Institut fédéral de météorologie et de climatologie (Loi sur la météorologie, LMét)
- Révision partielle de la loi fédérale sur les professions médicales universitaires (loi sur les professions médicales, LPMéd)
- Loi fédérale sur l'imposition internationale à la source (LISint)
- Révision partielle du code des obligations (révision du droit de la prescription)
- Approbation et mise en oeuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote).
- Stratégie biodiversité Suisse
- Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP)
- Loi fédérale portant modification des mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes

5. Documents de fond de l'UDC

L'UDC a publié les documents de fond suivant en 2011:

- Programme du parti 2011-2015 (janvier 2015)
- Bref argumentaire du bilan du Conseil des Etats de la 48e législature (avril 2011)
- Plateforme électorale 2011-2015 (mai 2011)
- Argumentaire de l'initiative populaire contre l'immigration de masse (août 2011)
- Un programme de revitalisation pour l'économie et les citoyens (août 2011)
- Halte aux abus et au chaos dans le secteur de l'asile (septembre 2011)
- Document de fond: L'islam et l'Etat de droit (par Oskar Freysinger, conseiller national - septembre 2011)
- Bilan législature (Octobre)

6. Communiqués, newsletters, journal du parti, conférences de presse

En 2011 l'UDC, y compris les Femmes UDC, les Seniors UDC et UDC International, a publié **156 communiqués de presse** (141 l'année précédente). Chaque semaine, un éditorial sur un thème d'actualité est publié sous la forme d'une newsletter électronique. Les **journaux du parti « SVP-Klartext » et « Franc-parler »** sont publiés mensuellement. Le tirage à la fin 2011 était de 60'000 exemplaires en allemand et de 10'000 en français.

L'UDC a tenu **onze conférences** de presse en 2011:

16 janvier 2011	Le conseiller national Thomas Müller adhère à l'UDC
21 février 2011	Pour une agriculture productrice
7 avril 2011	Les élections au Conseil des Etats sont éminemment politiques
19 mai 2011	Les droits populaires et l'Etat de droit en péril
23 mai 2011	Limiter l'immigration - initiative UDC pour la limitation
8 juillet 2011	L'UDC impose l'article sur le renvoi de la Constitution fédérale
14 juillet 2011	101 jours jusqu'aux élections: l'UDC est prête
25 juillet 2011	L'UDC lance l'initiative populaire contre l'immigration de masse
23 août 2011	L'UDC réclame un programme de revitalisation pour l'économie et les citoyens – non au projet de subvention pour certaines entreprises
26 septembre 2011	Chaos de la politique d'asile – agir maintenant!
7 octobre 2011	Bilan de législature : L'UDC a honoré son contrat avec le peuple

7. Internet

Le site internet électoral de l'UDC a été mis en ligne le 1^{er} juillet 2011 dans la perspective des élections fédérales. Tous les candidats au Conseil national et au Conseil des Etats ainsi que le nouveau groupe parlementaire y sont enregistrés avec un profil personnel, si bien que les visiteurs ont les moyens de faire leur propre opinion. Ils peuvent aussi établir un profil, écrire des lettres de lecteur ou des commentaires, annoncer des manifestations ou chercher des partenaires acceptant de participer à la préparation d'une manifestation. Il est également possible de rédiger une lettre de lecteur sur la page d'accueil et de l'envoyer à la rédaction concernée. Ce site reste en place après les élections.

En 2011, l'UDC a produit **31 émissions télévisées sur internet** en langue allemande, **19** en langue française et **2** en langue italienne. Elles ont été suivies par **384 886 spectateurs alémaniques, 99 077 romands et 4697 italiano-phones**.

L'UDC entretient également le groupe Facebook Schweizerische Volkspartei SVP * Union Démocratique du Centre UDC et y informe régulièrement sur ses activités. Au 31.12.2011, **2401 personnes** (418 de plus qu'une année plus tôt) avaient adhéré au groupe.

Au 31.12.2011, **630'865 visites ont été enregistrées sur www.svp.ch** (contre 559 015 l'année précédente), soit **1728 en moyenne par jour** (1531 en 2010). La page de couverture est la plus demandée (538 246 fois), suivie par la page sur les élections, le masque d'inscription pour devenir membre, la page donnant l'aperçu des partis cantonaux et la page avec les consignes de vote. Le "top ten" comprend encore le shop et la page des initiatives populaires (entre 24 6500 et 21 300 fois).

II. ORGANES DU PARTI

1. Assemblées des délégués

Organe suprême du parti, l'assemblée des délégués (AD) de l'UDC Suisse compte **761** membres. Cinq assemblées des délégués ont eu lieu en 2011.

Assemblée des délégués à Emmenbrücke (LU) le 15 janvier 2011
Liberté et responsabilité individuelle

Assemblée des délégués à Lugano (TI) le 26 mars
Le Conseil fédéral et les autres partis poussent la Suisse dans l'UE – voilà pourquoi les Suisses votent UDC

Assemblée des délégués à Einsiedeln (SZ) le 28 mai
Il faut limiter l'immigration en Suisse!

Assemblée des délégués à Gossau (SG) le 1^{er} octobre
Cela suffit: les étrangers criminels doivent enfin être expulsés!

Assemblée des délégués à Chamblon (VD) le 10 décembre
Elections au Conseil fédéral et la Suisse avant la crise

2. Comité central

Le Comité central (CC) se compose de 115 membres.
Membres d'office selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

(état au 31.12.2011)

Président du parti	CN Toni Brunner (SG)
Vice-présidents	CN Adrian Amstutz (BE)
	CN Christoph Blocher (ZH)
	anc. CN Walter Frey (ZH)
	CN Nadja Pieren (BE)
	CN Yvan Perrin (NE)
Président du groupe parlementaire	CN Caspar Baader (BL)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidente des Femmes UDC	Rita Gygax (BE)
Président des Seniors UDC	CN Theophil Pfister (SG)
Président de l'UDC International	Rolf B. Schudel
Présidents des sections cantonales	AG Thomas Lüpold
	AI Emil Mock
	AR Edgar Bischof
	BE CN Rudolf Joder
	BL Dieter Spiess
	BS CN Sebastian Frehner
	FR Gilberte Demont
	GE CN Céline Amaudruz
	GL Peter Rothlin
	GR Jon Peider Lemm
	JU Romain Schaer
	LU CN Josef Kunz
	NE CN Yvan Perrin
	NW Christoph Keller
	OW Albert Sigrist
	SG Thomas Zünd
	SH Werner Bolli
	SO Heinz Müller
	SZ Judith Uebersax
	TG Walter Marty

	TI	CN Pierre Rusconi
	UR	Gusti Planzer
	VD	Fabrice Moscheni
	VS	Oskar Freysinger (Bas-Valais)
	VS	Franz Ruppen (Haut-Valais)
	ZG	Manuel Brandenburg
	ZH	CN Alfred Heer
	JUDC	Erich J. Hess

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts

AG	- Roger Fricker - anc. CN Lieni Füglistaller - Pascal Furer - Andreas Glarner
AI	- Martin Ebnetter
AR	- Werner Rechsteiner
BE	- Andrea Pieren - Jolanda Brunner - Aliko M. Panayides - Jean-Blaise Defago - Michael Waber - CN Albert Rösti
BL	- CN Thomas de Courten - Ruth Singer
BS	- Felix Meier - Andreas Ungricht
FR	- Roland Mesot - Jean-Luc Rimaz
GE	- Eric Bertinat - anc. CN Jacques Pagan
GL	- Marc Ziltener
GR	- Claudio Scandella - Jan Koch
JU	- Didier Spies
LU	- Urs Meyer - Guido Müller
NE	- Raymond Clottu - Walter Willener
NW	- Christoph Keller
OW	- Susann Schmid
SG	- Roland Büchel - Dominique Roland Lambert - August Wehrli

SH	- CE Hannes Germann
SO	- Beat Ehram - CN Walter Wobmann
SZ	- Olivier Kessler - CN Pirmin Schwander
TG	- Marcel Schenker - CN Hansjörg Walter
TI	- Eros Mellini
UR	- Paul Dubacher
VD	- Nathalie Falcone - Claude-Alain Voiblet - Philipp Stauber
VS	- Fredy Ursprung (Haut-Valais) - Bruno Perroud - Jean-Luc Addor
ZG	- Vreni Althaus - Heinz Tännler
ZH	- Josephine Bianda - CN Max Binder - CN Toni Bortoluzzi - Gregor A. Rutz - anc. CN Ernst Schibli - Yves Gadiant - Jacqueline Hofer - Theres Weber
JUDC	- Bernhard Zahner - Stefanie Fritschi
UDC International	- Peter S. Kaul

Représentants élus selon l'art. 18 ch. 1 al. 1 des statuts
(au plus 15 membres supplémentaires)

BE	- anc. CN Thomas Fuchs
GL	- CE This Jenny
GR	- Reto Rauch
NW	- Michèle Blöchliger
AG	- CN Sylvia Flückiger
SH	- CN Thomas Hurter
SZ	- Monika Moser-Lienert
TI	- Roberta Soldati
VD	- Gérald Nicod
ZG	- Marcel Scherer
ZH	- NR Christoph Mörgeli - NR Hans Fehr - a. NR Ulrich Schlüer - NR Bruno Zuppiger
VS	- Raphael Filliez

3. Comité directeur

Le Comité directeur (CD) se compose de 28 personnes qui en sont membres d'office ou élus. Le CD conduit les affaires courantes du parti, entretient les contacts avec les partis cantonaux et veillent à ce que les demandes de ces derniers soient prises en considération. Organe d'arbitrage, il examine et tranche des litiges à la demande de membres individuels, d'organes du parti, de partis cantonaux, de district et locaux.

(état au 31.12.2011)

Président du parti	CN Toni Brunner (SG)
Vice-présidents	CN Adrian Amstutz (BE)
	anc. CF Christoph Blocher (ZH)
	anc. CN Walter Frey (ZH)
	Nadja Pieren (BE)
	CN Yvan Perrin (NE)
Président du groupe parlementaire	CN Caspar Baader (BL)
Secrétaire général	Martin Baltisser (BE)
Présidents des six sections les plus fortes en valeur absolues	CN Alfred Heer (ZH)
	CN Rudolf Joder (BE)
	Thomas Lüpold (AG)
	Zünd Thomas (SG)
	CN Josef Kunz (LU)
	Fabrice Moscheni (VD)
Présidente des Femmes UDC	Rita Gygax-Schwarz (BE)
Président des Seniors UDC	CN Theophil Pfister (SG)
Président des Jeunes UDC	Erich J. Hess (BE)
Représentante de la Suisse romande	Gilberte Demont (FR)
Représentant de la Suisse italienne	Eros Mellini (TI)
Représentant de la Suisse romanche	Reto Rauch (GR)
Membres supplémentaires	CE This Jenny (GL) CN Hans Fehr (ZH) CN Christoph Mörgeli (ZH) CN Pirmin Schwander (SZ) CN Hansjörg Walter (TG) CN Sylvia Flückiger (AG) Michèle Blöchliger (NW) CN Oskar Freysinger (VS)

4. Direction du parti

La direction du parti se compose de sept membres au total

(état au 31.12.2011)

Fonction	
Président de l'UDC Suisse	Conseiller national Toni Brunner (SG)
Vice-président	Conseiller national Adrian Amstutz (BE)
Vice-président	anc. Conseiller fédéral Christoph Blocher (ZH)
Vice-président	anc. Conseiller national Walter Frey (ZH)
Vice-présidente	Conseiller national Nadja Pieren (BE)
Vice-président	Conseiller national Yvan Perrin (NE)
Président du groupe parlementaire	Conseiller national Caspar Baader (BL)

5. Secrétariat général

Le secrétariat général est la centrale administrative du parti. Au terme de l'année rapportée, les collaboratrices et collaborateurs suivants y travaillaient:

(état au 31.12.2011)

Fonction	Collaborateur / collaboratrice
Secrétaire général	Martin Baltisser, Bremgarten (BE)
Secrétaire générale adjointe	Silvia Bär, Wiler (BE)
Secrétaire du groupe parlementaire	Miriam Gurtner, Konolfingen (BE)
Communication	Kevin Grangier, Fribourg (FR)
	Michèle Berger, Hünibach (BE)
Collaborateurs scientifiques	Miriam Gurtner, Konolfingen (BE)
	Kaspar Voellmy, Berne (BE)
	Daniel Eichenberger, Baar (ZG)
	Thomas Widmer, Bienne (BE)
	Urs Winkler, Grindelwald (BE)
Coordinateur UDC Suisse romande	Claude-Alain Voiblet, Lausanne (VD)
Assistante du groupe parlementaire	Ariane Imobersteg, Steffisburg (BE)
Secrétariat	Susanne Rebora, Schliern (BE)
Assistante du président du parti	Marcia Cerantola, Rosshäusern (BE)

6. Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil aux Etats qui ont été élus sur les listes des partis cantonaux UDC s'unissent pour former un groupe parlementaire indépendant. Le groupe défend les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur des Chambres fédérales.

Conseil fédéral

Ueli Maurer, Chef DDPS, Hinwil (ZH);
élu le 10.12.2008; en fonction depuis le 01.01.2009

Avec 56 conseillers nationaux (54 UDC, 2 Lega) et 6 conseillers aux Etats (5 UDC, 1 indépendant) l'UDC présente le groupe le plus important au Parlement fédéral.

Conseillères nationales et conseillers nationaux (Etat: 31.12.2011)

AG	Flückiger Sylvia, Schöftland Giezendanner Ulrich, Rothrist Killer Hans, Untersiggenthal Knecht Hansjörg, Leibstadt Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick Stamm Luzi, Baden
BE	Aebi Andreas, Alchenstorf Amstutz Adrian, Sigriswil Geissbühler Andrea, Herrenschwanden Joder Rudolf, Belp Pieren Nadja, Berthoud Rösti Albert, Uetendorf von Siebenthal Erich, Gstaad Wandfluh Hansruedi, Frutigen
BL	Baader Caspar, Gelterkinden De Courten Thomas, Rünenberg
BS	Sebastian Frehner, Bâle
FR	Rime Jean-François, Bulle
GE	Amaudruz Céline, Puplinge Nidegger Yves, Genève
GR	Brand Heinz, Klosters
LU	Estermann Yvette, Kriens Müri Felix, Emmenbrücke
NE	Perrin Yvan, La Côte-aux-Fées
NW	Keller Peter, Hergiswil
SG	Brunner Toni, Ebnet-Kappel Büchel Roland, Oberriet Müller Thomas, Rorschach Reimann Lukas, Wil
SH	Hurter Thomas, Schaffhouse
SO	Borer Roland, Kestenholz Wobmann Walter, Gretzenbach

SZ	Schwander Pirmin, Lachen
TG	Hausammann Markus, Langrickenbach Spuhler Peter, Weiningen Walter Hansjörg, Wängi
TI	Rusconi Pierre, Sorengo
VD	Bugnon André, Saint-Prex Grin Jean-Pierre, Pomy Parmelin Guy, Bursins Veillon Pierre-François, Les Plans-sur-Bex
VS	Freysinger Oskar, Savièse
ZG	Aeschi Thomas, Baar
ZH	Binder Max, Illnau Blocher Christoph, Herrliberg Bortoluzzi Toni, Affoltern a.A. Egloff Hans, Aesch Fehr Hans, Eglisau Heer Alfred, Zurich Kaufmann Hans, Wettswil Mörgeli Christoph, Uerikon Rickli Natalie, Winterthour Stahl Jürg, Winterthour Zuppiger Bruno, Hinwil

Lega dei Ticinesi

TI	Pantani Roberta, Chiasso Quadri Lorenzo, Lugano
----	--

Conseillers aux Etats (Etat au: 31.12.2011)

GL	Jenny This, Glaris
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Kuprecht Alex, Pfäffikon Föhn Peter, Muotathal
TG	Eberle Roland, Weinfelden

Indépendant

SH	Minder Thomas, Neuhausen
----	--------------------------

III. VOTATIONS FÉDÉRALES 2011

Votation fédérale du 13 février	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui	Peuple non	Cantons oui	Canton non	
Initiative populaire fédérale « Pour la protection face à la violence des armes »	NON	NON	NON	OUI	43.7%	56.3%	5 1/2	15 5/2	refusé

IV. ÉLECTIONS AU CONSEIL FÉDÉRAL

14 décembre 2011: l'UDC se présente aux élections au Conseil fédéral avec le conseiller fédéral sortant Ueli Maurer et les deux conseillers nationaux Hansjörg Walter et Jean-François Rime. Le groupe parlementaire UDC s'est engagé de toutes ses forces, mais en vain, pour le rétablissement de la concordance (2 sièges pour l'UDC, 2 pour le PS, 2 pour le PLR et 1 pour le PDC). Face aux grands défis qui attendent la Suisse en politique économique, sociale et internationale, il est d'une importance capitale que toutes les importantes forces politiques du pays soient pleinement impliquées dans la responsabilité gouvernementale. Mais ce 14 décembre 2011 les autres partis ont définitivement rompu avec la concordance.

V. L'UDC LORS DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Etat au 1^{er} décembre 2011

Elections fédérales 2011: Répartition des mandats et des parts électorales

	Elections 2011 Sièges CN	Elections 2007 Sièges CN	Elections 2011 Part électorale	Elections 2007 Part électorale	Elections 2011 Sièges CE	Elections 2007 Sièges CE
Suisse	54	62	26.56 %	28.90 %	5	7
Zurich	11	12	29.84%	33.92%		
Berne	8	10	28.99%	33.58%		1
Lucerne	2	3	25.10%	25.27%		
Uri	*	*	*	*		*
Schwyz	1	2	37.98%	44.95%	2	1
Obwald	0	1	43.10%	32.94%	*	*
Nidwald	1	*	45.23%		*	*
Glaris	*	0	*	35.10%	1	1
Zoug	1	1	28.31%	29.09%		*
Fribourg	1	1	21.45%	22.03%		
Soleure	2	2	24.33%	27.10%		*
Bâle-Ville	1	1	16.52%	18.46%		*
Bâle-Camp.	2	2	26.95%	28.54%		
Schaff-house	1	1	39.86%	39.09%	1	1
Appenzell Rh. Ext.	0	*	30.50%	0.00%	*	*
Appenzell Rh. Int.	*	*	*	*	*	*
St-Gall	4	5	31.52%	35.80%		
Grisons	1	2	24.49%	34.70%	*	1
Argovie	6	6	34.74%	36.19%		1
Thurgovie	3	3	38.67%	42.35%	1	1
Tessin	1	0	9.71%	8.75%	*	
Vaud	4	5	22.94%	22.41%		
Valais	1	1	19.68%	16.57%		
Neuchâtel	1	1	21.39%	23.18%		
Genève	2	2	16.02%	21.06%	*	
Jura	0	1	15.46%	13.68%		

VI. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

Etat au jour du scrutin. Elections considérées jusqu'au 31.12.2011

Canton	Année électorale	Proportions de suffrages UDC aux élections cantonales	Nombre de sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges du parlement cantonal
AG	2009	31.9 %	45	140
AI	annuellement	*	*	49
AR	2011 (tous les 3 ans)	*	10	65
BE	2010	26.6 %	44	160
BL	2011	24.0 %	24	90
BS	2008	13.9 %	14	100
FR	2011 (tous les 5 ans)	18.6 %	21	110
GE	2009	8.6 %	9	100
GL	2010	26.3 %	17	60
GR	2010 (tous les 3 ans)	*	4	120
JU	2010	6.4 %	4	60
LU	2011	22.3 %	27	120
NE	2009	12.7 %	14	115
NW	2010	26.6 %	19	60
OW	2010	21.1 %	11	55
SH	2008	32.6 %	19	60
SO	2009	19.4 %	18	100
SG	2008	30.5 %	41	120
SZ	2008	37.5 %	41	100
TG	2008	36.4 %	51	130
TI	2011	-	5	90
UR	2008	30.4 %	18	64
VD	2007 (tous les 5 ans)	15.6 %	26	150
VS	2009	11.5 %	12	130
ZG	2010	22.7 %	19	80
ZH	2011	29.6 %	54	180

* pas d'indications, car élections par circonscriptions ou selon le système majoritaire

VII. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

Canton	Site Internet	Adresse e-mail
UDC Suisse	www.svp.ch	gs@svp.ch
AG	www.svpag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	svpai@gmx.ch
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-baselland.ch	info@svp-baselland.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.udc-fr.ch	info@udc-fr.ch
GE	www.udc-ge.ch	secretariat@udc-ge.ch
GL	www.svp-gl.ch	info@svp-gl.ch
GR	www.svp-graubuenden.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-jura.ch	secretaire@udc-ju.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-sg.ch	sekretariat@svp-sg.ch
SO	www.svpso.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.schwyzer-svp.ch	sekretariat@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ticino.ch	info@udc-ti.ch
UR	www.svp-uri.ch	sekretariat@svp-uri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Haut-Valais	www.svpo.ch	info@svpo.ch
Bas-Valais	www.udc-valais.ch	bureau@udcvr.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch